

Pour le ministère le monde d'après c'est sans les représentants des personnels !

Le dernier avis de la FSU pour votre carrière ?



Avec le projet de loi de « transformation de la fonction publique », c'est peut-être le dernier avis des syndicats de la FSU sur votre carrière que vous recevrez et la dernière fois que la FSU vous représentera avant promotion lors d'une CAP.

En effet, le ministère prévoit de vider les CAP de leurs compétences, c'est-à-dire que vous pourriez ne plus être représenté en CAP par vos représentants et représentantes syndicaux pour qu'ils puissent vérifier votre situation, faire corriger les erreurs, contrer les passe-droits, informer la profession des modalités d'examen et de départage des collègues, faire avancer les revendications, dénoncer les incohérences...

C'est une régression historique et sans précédent que prévoit le gouvernement : suppression des compétences des CAP, augmentation du recrutement des contractuels, rajout d'une nouvelle sanction d'exclusion de 3 jours pour les personnels, des mutations dans les seules mains de l'administration, fusion des comités techniques et des comités Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail.

Les agents n'auraient plus sur leur carrière que la possibilité de faire des recours administratifs. Principe utilisé notamment dans l'armée, qui est un formidable outil de discrimination individuelle et de régression des droits. Chacun serait renvoyé à des démarches individuelles et comme les représentants syndicaux ne disposeraient plus nécessairement de repères collectifs, il serait extrêmement compliqué de conseiller les collègues sur les démarches à engager.

Il faudra une mobilisation de toute la profession pour contrer ces régressions historiques. La FSU et l'ensemble des organisations syndicales continueront de se battre pour que ce gouvernement revienne sur ces dispositions et que la confiance entre le ministère et ses personnels passe par des actes concrets et non par des déclarations incantatoires. Quelle que soit la situation, quelles que soient les difficultés mises en œuvre par les rectorats ou le ministère, la FSU et ses commissaires paritaires continueront de défendre avec acharnement les principes d'une plus grande justice et équité de traitement entre les collègues. Une FSU avec plus d'adhérents, plus de militants, c'est plus de poids pour revendiquer, plus de poids pour faire changer le système et le faire évoluer dans un sens plus juste.